



**Communiqué
de presse**

Syndicat
National du
Personnel
Navigant
Commercial

Le SNPNC-FO suspend son mouvement de grève à Transavia France prévu les 7 et 8 novembre 2015.

Le SNPNC-FO suspend son mouvement de grève à Transavia France prévu les 7 et 8 novembre 2015.

En effet, nous prenons acte de la décision du syndicat majoritaire qui s'est finalement rétracté et a indiqué ce jour qu'il ne signerait pas l'accord de « contribution à l'amélioration des performances économiques de Transavia France ».

Grâce à l'action du SNPNC-FO et des nombreux salariés qui se sont mobilisés pour s'opposer au projet de baisse de rémunération, la Direction est pour l'instant dans l'incapacité d'appliquer son accord.

Néanmoins, rien n'indique qu'elle abandonne définitivement ce projet. Dans ce contexte, le SNPNC-FO active la clause de veille sociale pour les vingt et un jours qui viennent.

A l'issue de ce délai le SNPNC-FO n'exclue pas de déposer un nouveau préavis si la Direction maintient ses exigences démesurées.

Contact Presse des délégués SNPNC/FO de Transavia

Grégoire Jacta 06 86 24 65 62

Isabelle Avis 06 60 74 90 12